

LE PETIT JOURNIACOIS



BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE - DÉCEMBRE 2017 - N° 7

EDITORIAL

Chères Journiacoises, chers Journiacois,

Cette année 2017 aura permis à votre équipe municipale d'engager de nombreux chantiers, qui seront réalisés et finalisés en 2018.

D'ici la fin du premier trimestre 2018, vous constaterez des travaux importants dans le bourg autour de la réalisation de l'assainissement collectif et du renforcement du réseau d'alimentation en eau potable.

Le coût financier du projet, le plus important de cette mandature, est financé à hauteur de 60% par le Conseil Départemental d'une part, et l'Agence de Bassin Adour-Garonne d'autre part. Vous pourrez vous en référer aux délibérations adoptées le 26 septembre dernier par votre conseil municipal.

Nous allons aussi très rapidement rénover notre salle polyvalente, lieu de vie et de convivialité incontestable de notre commune. Des travaux d'isolation thermique et acoustique auront pour conséquences de la rendre inutilisable du 15 janvier au 28 février, mais aussi de lui donner une nouvelle jeunesse.

L'Etat apportera un soutien de 13 800 € au titre de la dotation 2017 des territoires ruraux, avec des aides complémentaires provenant du Conseil Départemental et des Primes d'Energies. Nous finirons au printemps les travaux au nouveau cimetière du Calou, avec la construction de l'espace cinéraire et l'aménagement des abords du site.

Bien évidemment, nous continuerons à soutenir les actions et opérations autour de notre Ecole, toujours deux classes, mais également auprès de notre tissu associatif si dynamique et motivé. Qu'il me soit permis de vous souhaiter une bonne lecture du Petit Journiacois n° 7, mais également de vous présenter mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année.

Je n'oublie pas d'y associer tout notre personnel communal, pleinement impliqué et associé dans nos projets.

Michel BOUINET

Maire deourniac

Délégué Communautaire Vallée de l'Homme

*Vœux du
Nouvel
An*

Le Conseil Municipal vous invite à partager le verre de l'amitié

le Samedi 6 Janvier 2018

à 11h à la salle polyvalente.

L'occasion de rencontrer les élus municipaux et d'évoquer ensemble les projets et perspectives pour notre village.

Nous comptons sur votre présence et nous vous en remercions par avance.

**Le Conseil Municipal se réunit régulièrement en séance publique.
En voici les principales délibérations adoptées.**

DÉLIBÉRATIONS

**SÉANCE
DU 6 JUILLET 2017**

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

D2017/25

Approbation d'admettre en non-valeur des dettes irrécouvrables sur le Budget Principal, à hauteur de 166,29 €, suivant ainsi les propositions de Monsieur le Trésorier du Bugue en charge des poursuites.
POUR : 11

D2017/26

Approbation d'admettre en non-valeur des dettes irrécouvrables sur le Budget EAU, à hauteur de 972,12 €, suivant ainsi les propositions de M. le Trésorier du Bugue en charge des poursuites.
POUR : 11

D2017/27

Pour assurer la continuité de la restauration scolaire, en cas de besoin, principe d'utiliser les services de la cuisine collective EHPAD du Bugue en cas de nécessité absolue. Mandat donné à M. le Maire pour valider la convention à cet effet.
POUR : 11

D2017/28

Principe de récupérer les participations au titre du ticket unique auprès des communes concernées. En fait, il s'agit des frais relatifs au transport scolaire sur le RPI pour l'année scolaire 2016/2017, étant entendu que la commune deourniac avance ces dépenses au titre d'organisateur référent du circuit en convention avec le Conseil Départemental.
POUR : 11

D2017/29

Principe de recouvrer la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité. Il s'agit d'un forfait annuel établi à 200 €. *POUR : 11*

D2017/30

Principe de recouvrer la redevance d'occupation du domaine public routier due par les opérateurs de télécommunications pour l'exercice 2017.
POUR : 11

D2017/31

Approbation de recruter des agents contractuels non titulaire, au cas par cas, pour des remplacements, congé, arrêt de maladie ou surcroît d'activité et de mandater M. le Maire pour conclure les contrats d'engagements à cet effet.
POUR : 11

D2017/32

Approbation du taux des ratios d'avancement du personnel de la collectivité suivant ainsi l'avis du CTP du Centre de Gestion 24 dans sa séance du 30 mars 2017.
POUR : 11

D2017/33

Aménagement de l'alimentation en eau potable, secteur de la Menuse, en accord avec la commune riveraine de St. Félix de Reilhac. En fait, il s'agit de sécuriser le potentiel en capacité d'eau du complexe touristique «La Ferme de Jacquou».
POUR : 11

D2017/34

Pour préparer les opérations du recensement de la population début 2018 sur notre commune, il y a lieu de dégager les crédits nécessaires à cet effet et de créer un emploi temporaire de coordinateur et agent recenseur. Il demeure entendu que le recrutement relève de la compétence de M. le Maire.
POUR : 11

D2017/35

Approbation des conditions financières et patrimoniales du transfert à la Communauté de Communes Vallée de l'Homme des biens immobiliers en matière de Zones d'Activités Economiques sur le territoire intercommunal.
POUR : 11

D2017/36

Proposition de créer à compter de la rentrée prochaine un Conseil Municipal de Jeunes, associé au RPI scolaire, avec les communes du Bugue et de Campagne et de mandater M. le Maire pour signer la Charte à cet effet.
POUR : 11

D2017/37

Autorisation de signer une convention avec l'Agence Technique Départementale pour l'assistance à la passation des marchés publics et à leur dématérialisation et en particulier qui concernera la consultation du projet Assainissement Collectif deourniac.
POUR : 11

D2017/38

Dans le cadre du plan numérique de l'école deourniac, proposition d'acquérir un équipement numérique mobile et services associés. Coût de 4000 € financé à hauteur de 50% par les services de l'Education Nationale.
POUR : 11

POINTS ÉVOQUÉS HORS DÉLIBÉRATIONS :

Restaurant scolaire : Un point est fait sur les prochains aménagements à réaliser sur ce site suite à la visite des services hygiène et vétérinaire en début d'année. Froid Cuisines installera support de nettoyage et matériels de rangement.

Régie de l'Eau : A la rentrée le Conseil Municipal recevra pour une séance de travail le directeur du SMDE24 (Syndicat Mixte Départemental de l'Eau), les perspectives et évolutions dans le cadre de la loi Notre seront évoquées.

Ecole : Pour cette prochaine rentrée scolaire le Conseil d'Ecole du RPI s'est prononcé pour revenir à la semaine de 4 jours, décision qui ne pourra être validée que par l'Inspectrice d'Académie courant de l'été. A noter que la Directrice, Audrey Garry, sera remplacée à la rentrée car elle sera en congés maternité. L'école deourniac aura 2 classes, un CP et un CM1.

Salle Polyvalente : Des travaux d'isolation, plafonds et parois murales, seront programmés d'ici quelques mois, projet subventionné au titre de la Dotations des Territoires Ruraux et Certificats Economie Energies. Des devis sont en cours. Est évoqué également la remise en état de l'avant toit de cette même salle polyvalente.

Un nouveau piègeur : En la personne de Michel PESTEIL,ourniacois, qui a obtenu les habilitations nécessaires pour piéger en particulier les ragondins. Il est maintenant opérationnel et qu'il en soit dès à présent remercié.

Décorations de Noël : Il faut déjà y penser, William Dougnac est mandaté par ses collègues, Conseillers Municipaux, pour en assurer le suivi et travailler sur le sujet d'ici la fin de l'année.

**SÉANCE
DU 26 SEPTEMBRE 2017**

DÉLIBÉRATIONS ADOPTÉES :

D2017/39

Validation de la modification statutaire à compter du 1er janvier 2018 des statuts de la Communauté de Communes Vallée de l'Homme, en particulier pour les compétences GEMAPI, SPANC, Logement et Services Publics.
POUR : 11

D2017/40

Validation de l'incorporation dans le patrimoine communal de deux parcelles «bien sans maître», la A314, La Sorberie, et la A316, Le Colombier. Etant entendu que ces acquisitions se feront sous forme d'actes administratifs.
POUR : 11

D2017/41

Approbation du nouveau contrat du photocopieur de l'école avec la société DMC Bureau-tique, contrat qui prend la suite de celui passé et expiré avec l'ex SIVOS.
POUR : 11

D2017/42

Approbation et validation du rapport sur le prix et la qualité du service d'eau potable 2016, type RPQS, qui sera mis en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau.
POUR : 11

D2017/43

Principe de solliciter l'agence Adour Garonne pour le financement des travaux à venir de l'assainissement collectif surourniac.
POUR : 11

ECOLE : 2 classes à JOURNIAC.

Rentrée de l'école sans problème, avec 1 classe de CP de 18 élèves, avec comme enseignante Bérangère DOLLE, qui par ailleurs assume la direction par intérim de l'Etablissement.

Et 1 classe de CM1 de 20 élèves encadrée par Jean Philippe PEYROT.

Le fonctionnement scolaire est revenu sur le rythme des 4 jours, comme les Etablissements du BUGUE et de CAMPAGNE, dans le cadre du RPI de ces 4 écoles (3 primaires et 1 maternelle).

A JOURNIAC horaires du matin 9h10 à 12h10 et l'après-midi de 13h20 à 16h20.

Le restaurant scolaire fonctionne en deux services, les repas sont élaborés et préparés sur place.

Une garderie est en place en collaboration avec le service péri-scolaire intercommunal.

Le bus scolaire assure le circuit quotidien avec départ de MAUZENS-MIREMONT vers JOURNIAC, LE BUGUE, CAMPAGNE et retour vers JOURNIAC.

LE BUS SCOLAIRE assure donc quotidiennement le transport des jeunes écoliers au sein du RPI MAUZENS-MIREMONT/JOURNIAC/LE BUGUE/CAMPAGNE. Matin et soir plusieurs haltes sont parfaitement minutées et gérées du mieux que possible.

La gestion est assurée par la Commune de JOURNIAC, au titre d'organisateur secondaire, en collaboration avec le service transports scolaires du Conseil Régional "la nouvelle Aquitaine". Il faut préciser que le transport est gratuit pour les parents, un ticket unique est pris en charge par les Communes où réside chaque élève.

Et pour être complet, le premier départ est sur MAUZENS-MIREMONT à 8h05, et un retour en soirée sur cette même commune pour 17h20. C'est la société REY du BUGUE très expérimentée dans ce domaine, qui assure cette prestation.

RESTAURANT SCOLAIRE

Pour suivre les consignes des services préfectoraux d'hygiène et de sécurité alimentaire lors de la visite périodique en février 2017, la municipalité a apporté de concrets aménagements, avec la pose d'une plonge avec douchette, d'un meuble mural avec 2 portes coulissantes, un chariot à débarrasser et une table avec étagère adossée.

Ainsi le restaurant scolaire possède un équipement renouvelé, qui permet d'accueillir les 38 écoliers qui prennent ici le repas de midi.

Rappelons et insistons, les repas sont confectionnés et préparés sur place, régulièrement sont intégrés des produits bio dans une démarche d'approvisionnement local.

Périodiquement le laboratoire départemental organise des contrôles alimentaires et d'hygiène des outils (ustensiles et plats).



L'équipe pédagogique et éducative de JOURNIAC saluée par Monsieur le Maire.



Le bus scolaire devant l'école.



Dans les coulisses de la cuisine.

SALLE POLYVALENTE

Selon la programmation arrêtée, les travaux d'isolation et de rénovation énergétiques seront réalisés à partir du 15 janvier 2018. Ils consisteront à isoler les murs intérieurs et plafond, aménagements qui à terme assureront un confort pour les utilisateurs, mais également une économie en chauffage électrique estimée à 3000 euros par an.

Pour être complet, ce chantier sera réalisé par l'entreprise buguoise SUDRIE, coût estimé à 54 000 euros, subventions et aides financières à hauteur de 50%, Etat (DETR 2017), Conseil Départemental et Prime d'Energies (CEE). La salle polyvalente sera donc inutilisable le temps des travaux estimés entre 4 et 6 semaines.



Des aménagements indispensables.

VOIRIE 2017

C'est une enveloppe financière de 23 950 euros qui a été dégagée pour poursuivre la rénovation de la voirie communale.

Principalement le gros des travaux a porté sur les secteurs de LA PLANTADE, LAUGERIE, LE BOS, soit environ sur 1,280 km.

Ajoutons quelques apports ponctuels, et ainsi nos routes communales bénéficient régulièrement d'un entretien régulier.

Tout n'est pas parfait, les élus en sont bien conscients, mais s'attachent à y être le plus attentifs.

Pour être complet sur le sujet, précisons que sur JOURNIAC, c'est l'entreprise buguoise HERAUT qui réalise ces travaux routiers depuis des années, dont la rigueur et la qualité sont unanimement reconnues.

HERAUT d'ailleurs prendra une large part dans la réalisation du chantier de l'assainissement collectif, et en particulier au niveau de la station d'épuration du Calou.



Ici, en bas de la route des Boureilles.

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Deux zones limitées à 30 km/h ont été mises en place sur le territoire communal, au Vignal et à la Paure. A la demande de riverains, une troisième zone vient d'être validée, à Bragut, avec l'avis favorable des services intercommunaux, il s'agit ici d'une route intercommunale, la VIC 2.

Précisons que la décision relève de la compétence du Maire et une signalétique vient d'être mise en place à cet effet.

LA CROIX DES BOUREILLES



Pour préserver le petit patrimoine.

Elle a repris sa place et identifie bien ce carrefour.

En fait on n'a jamais su pourquoi elle est tombée il y a quelques mois, se brisant en trois morceaux. Geste involontaire, intentionnel, accrochage...

Et c'est légitimement que la Municipalité a entrepris sa rénovation, reconstruction et dépose. Aujourd'hui elle reste un repère sur cet axe et c'est également un réel élément de notre petit patrimoineourniacois.

ELIMINATIONS DES DECHETS

Depuis quelques années l'aire du Calou est le site de collecte des déchets domestiques pour notre commune, dispositif géré par le SYGED - Syndicat de Gestion Elimination des Déchets Bastides Forêt Bessède.

Cet organisme public regroupe aujourd'hui 5 communautés de communes, 84 communes pour un bassin de vie de 35 331 habitants.

Le siège administratif est à BELVES et le centre de transfert est au BUISSON, à Cussac.

Sur JOURNIAC les sacs noirs sont récupérés le mardi matin et les sacs jaunes le mercredi matin. Des conteneurs spécifiques sont positionnés à cet effet.

S'y ajoutent conteneurs à verres et conteneurs pour papiers-revues.

Bien évidemment il appartient à chacun de nous d'être le plus performant dans le tri sélectif, sachant que les sacs jaunes sont disponibles au secrétariat de mairie. Quant aux encombrants, accès libre et gratuit à la déchèterie de proximité du BUGUE.



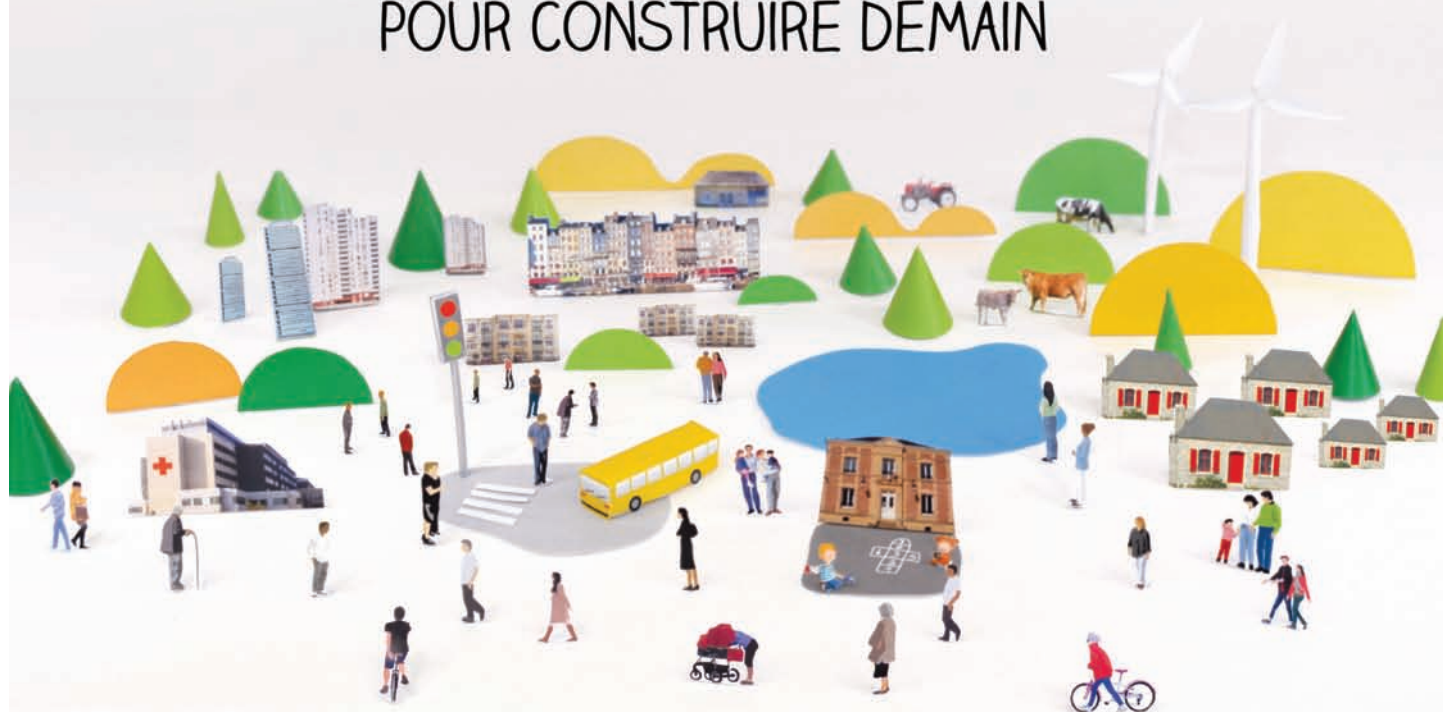
Privilegier ici le tri sélectif.



RECENSEMENT

de la population 2017

DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN



Le recensement par internet, c'est plus pratique !

www.le-recensement-et-moi.fr



Le recensement, c'est utile, c'est sûr, c'est simple



Insee & votre commune

LE RECENSEMENT EN LIGNE, ON A TOUS À Y GAGNER !

COMMENT ÇA MARCHE ?

- ① Rendez-vous sur www.le-recensement-et-moi.fr et cliquez sur

ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE EN LIGNE

- ② Saisissez vos codes d'accès personnels qui se trouvent sur la notice remise par l'agent recenseur.

Vos identifiants pour vous faire recenser en ligne sur www.le-recensement-et-moi.fr
LPEKD66
Mthab73

- ③ Entrez ensuite les informations de votre logement renseignées par l'agent recenseur. Elles se trouvent également sur la notice.

Caractéristiques de votre logement à recopier sur le questionnaire en ligne
0 1 0 3
RIS, but ou distinct
0 1 4 0 0 5
Rang A Rang L

- ④ Répondez au questionnaire
Vous serez guidé à chaque étape.

- ⑤ Validez et c'est terminé ! Envoyer les questionnaires

DES AVANTAGES POUR TOUS

Pour vous



- Pas de nouveau rendez-vous à prendre avec l'agent recenseur pour le retour des documents
- Un remplissage guidé et simplifié
- Une confidentialité toujours garantie

TOP SECRET

Pour votre mairie et l'Insee



- Moins de papier à gérer
- Une collecte facilitée et performante

Pour tous



- Plus écologique car moins de papier
- Plus de 4,1 millions de personnes ont répondu en ligne en 2016 soit 31 tonnes déjà économisées !
- Un recensement moins coûteux

C'est Lydie LOSTE qui sera l'agent recenseur pour cette opération, elle passera dans chaque foyer, porter notice et documents. Lydie aura suivi une formation à cet effet avec l'INSEE. L'agent recenseur sera porteur d'une carte munie d'un ruban tricolore avec photo. Et la semaine d'avant le début des opérations, entre le 8 et 15 janvier, une notice sera distribuée dans tous les foyers précisant les modalités pratiques du recensement. Chaque foyer devra remplir une FICHE LOGEMENT, et un BULLETIN INDIVIDUEL par personne.

*L'enquête se déroulera du **Jeudi 18 janvier 2018** et s'achèvera le **Samedi 17 février 2018**.*

ATELIER du CIAS PROXIMITÉ ET CONVIVIALITÉ



Dans le cadre de ses actions de terrain, le Centre Intercommunal d'Action Sociale du BUGUE met en place très régulièrement, dans les communes adhérentes, une rencontre et un temps de convivialité qui rassemblent une trentaine de bénéficiaires de l'Aide à Domicile, accompagnés par leurs agents sociaux de terrain.

C'est l'occasion pour chacun de se retrouver autour d'activités ludiques (jeux de cartes, lecture presse et magazines...) mais aussi de discuter, de parler et de partager histoires et anecdotes.

Après FLEURAC le mois dernier, c'est à JOURNIAC que le groupe vient de se retrouver en ce mois de novembre, accueilli par le Maire Michel BOUYNET, en présence du Président du CIAS Alain REVOLTE, de sa vice-présidente Danielle SAUTIER et de son Directeur Jean-Philippe LAVAL.

Et déjà rendez-vous est pris pour une prochaine rencontre journiacoise, peut-être au printemps



Décoration du sapin si cher à Jacqueline COULON, que nous remercions une nouvelle fois pour nous le prêter.

Le marché de Noël



Au coeur du marché de Noël au profit de la coopérative scolaire de JOURNIAC



Le père Noël arrive au village et se dirige vers la salle polyvalente.



Et voilà le sapin du plus bel effet.



Spectacle de marionnettes et de francs remerciements à son créateur et animateur Jean Yves GHISLAIN, et il estourniacois.



Distribution de friandises et clin d'oeil à Dominique OPSOMER qui se reconnaîtra et grand merci à lui.



L'équipe organisatrice qui a préparé les coulisses du marché de Noëlourniacois.

BRIKABRAK

C'est à JOURNIAC que l'association POINT ORG-BRIKABRAK a présenté le programme de sa saison autour d'une amicale soirée festive.

Ce que l'on sait déjà, c'est que le programme complet sera dévoilé le 24 mars 2018, et le 19 et 20 mai au BUGUE toute l'équipe de BRIKABRAK fêtera les 15 ans de son festival avec la présence de nombreux artistes de Nouvelle Aquitaine et d'ailleurs.

Et à cette occasion ce seront 13 spectacles qui seront proposés par une dizaine de compagnies.

Mais d'ici là, plusieurs spectacles seront donnés au BUGUE, territoire de la Vallée de l'Homme...

Et pour cette soiréeourniacoise, en présence du conseiller régional Benjamin DELRIEUX, des conseillers départementaux Christian TEILLAC,

Nathalie MANET-CARBONNIERE, du maire Michel BOUYNET, il faut saluer la superbe prestation de la chanteuse Eskelina SVANSTEIN, elle a présenté son second opus "la verticale", on y a retrouvé des accents de swing espiègle et tango sulfureux. Sur la scèneourniacoise, elle était accompagnée de Nolwen LEIZOUR et de Christophe BASTIEN.



Il faut préciser que cette artiste a déjà donné plus de 300 concerts à travers toute la France.

DEUX JOURS FESTIFS à JOURNIAC

Quel week-end magnifique les amis !!! Samedi après-midi, 44 doublettes....un record à JOURNIAC... se sont affrontées lors du concours de pétanque, le tout dans une excellente ambiance, avec comme finalistes de la Principale, la doublette ROUBENNE de SAINT ALVERE et la doublette NICOLAS de VERGT. Mention à notre doublette journiacoise Pierre Richard EKELOO et Michèle ROBITEAU, finaliste de la 1^{ère} consolante. Et samedi soir, la salle était comble, avec plus de 160 personnes pour déguster les succulentes échine de porc, la soirée étant parfaitement animée par Laurent Magne !!!

Et que dire de dimanche ! Dès l'aurore, de nombreux exposants avaient pris place pour le vide-grenier tandis que plus de 50 marcheurs partaient en balade encadrée pour une randonnée de plus de 12 km. Pendant ce temps là, l'association journiacoise AU FIL DES ARTS ouvrait son expo-ventes de patchwork et broderie, qui a été très fréquentée. A 9h30 messe à l'Eglise ST-SATURNIN il y avait une trentaine de participants et un pot offert après la messe par la paroisse ST-MARTIN SUR VEZERE. Le midi, des grillades servies à l'ombre dans la salle permettaient de respirer un peu et d'attendre le match retour des Jeux Intervillages avec nos amis de Campagne ! Et quelle rencontre !!! Jeux amicaux avec le paqueto, le tir à la corde, la course à la brouette, pousser la botte de paille et une excellente ambiance familiale et bon enfant ! Et à la fin du match, score de parité et de très beaux efforts salués par les deux présidents Thierry PERARO pour le comité des fêtes de CAMPAGNE et Cyril LOSTE pour celui de JOURNIAC.

Lors du vin d'honneur en présence de Christian TEILLAC le conseiller départemental de la vallée de l'homme, de Philippe LAGARDE le président de la Communauté de Communes de la vallée de l'Homme, le Maire Michel BOUYNET a remercié tous les acteurs de ce temps festif, en particulier le Comité des Fêtes journiacois, son travail associatif est remarquable et unanimement salué bien au delà du village. Ensuite plus de 250 personnes prenaient place sur la place pour manger la délicieuse Paella d'Angéline, et danser grâce à J.B. Et pour clôturer cette superbe fête, plus de 500 personnes étaient réunies pour admirer le somptueux feu d'artifice tiré depuis la cour de l'école !!! Et grand coup de chapeau à la société BUGAT Pyrotechnique pour ces magnifiques tableaux.

Cette fête, grâce à vous, a été un formidable succès ! C'est votre participation à chacune de nos festivités qui récompense le travail fourni par chacun des bénévoles, et c'est notre plus grande satisfaction !!!



Un paqueto amical avant tout.



Chaque point compte.



Ici le groupe buguois Panama.



Le groupe autour de son Président Cyril

Bureau 2017-2018

Président :	Cyril LOSTE
Vice-président :	Bastien TEULET
Trésorière :	Christelle CANTREL
Trésorier adjoint :	Thomas GARRIGUE
Secrétaire :	Clément BOUYNET
Secrétaire adjointe :	Marjolaine MANEIN

COMITÉ DES FÊTES

SOIREE MOULES-FRITES : ils étaient 200 convives.

Nouvelle animation automnale pleinement réussie avec la soirée moules-frites organisée à la salle polyvalente de JOURNIAC, grâce à une logistique bien huilée, celle du performant Comité des Fêtes du village. Deux cents convives étaient présents, d'une part pour déguster ces crustacés judicieusement préparés par le traiteur des EYZIES Jacky DELMONT et d'autre part pour danser sur les musiques d'Olivier GRIMARD. Un rendez-vous très convivial, qui est toujours prisé avec la participation fidèle de nombreux journiacoises et journiacois et qui a de nouveau répondu à l'attente du Président Cyril LOSTE et son équipe. Déjà le Comité des Fêtes est tourné vers l'organisation du Réveillon dansant le Dimanche 31 Décembre, les inscriptions sont déjà ouvertes, auprès d'Evelyne 06 83 10 36 09 ou Cyril 06 78 23 28 89.



Un repas à thème très prisé.

CALENDRIER 2018

Vendredi 12 janvier : QUINE
Dimanche 3 juin : RANDONNÉE VTT LA JOURNIACOISE
Vendredi 6 juillet : MARCHÉ GOURMAND
Vendredi 27 juillet : MARCHÉ GOURMAND
Vendredi 24 août : MARCHÉ GOURMAND
Sam. 11 et dim. 12 août : FETE
Samedi 27 octobre : REPAS DANSANT
Lundi 31 Décembre : RÉVEILLON

ASSOCIATION LOISIRS CULTURE DE JOURNIAC

Activité dominante ici avec chaque jeudi soir, des cours de danse dans la Salle Polyvalente, qui sont animés et encadrés par Christian TERREFON.

- de 19h30 à 20h30 cours Débutants
- de 20h30 à 21h30 cours Adultes.

A noter qu'à partir de 19h30 se retrouvent les danseurs en ligne. Et depuis ce mois de Novembre, chaque mercredi se déroule un atelier "FORM EQUILIBRE" de 10h à 11h30 dans la salle des mariages. Ce cycle est programmé sur 10 semaines.

Pour 2018, le Président Christian TEULET et son équipe ont déjà acté le programme suivant:

- participation à des cours d'informatique sur ST-GEYRAC.
- le 11 mars sortie au Cabaret de l'Ange Bleu
- le 8 avril repas dansant autour d'un jambon à la broche, animé par l'orchestre Gérard GOUNY.
- le 6 mai visite de BORDEAUX avec une halte à la Cité du Vin.
- le 1^{er} septembre Soirée JAZZ.

Juste à préciser que compte tenu des travaux qui vont s'engager dans la Salle Polyvalente, le repas «Tête de Veau» offert comme l'année passée aux Journiacois de + 70ans ne pourra avoir lieu, mais ce n'est que partie remise.



On répète les pas dans la bonne humeur.



ANACR



*11 Novembre 2017 :
Thierry, Isabelle et le président Jean-Marc.*

La délégation buguoise locale ANACR (association anciens combattants et amis de la résistance) est présidée par un journiacois Jean Marc MAURY et son siège social est à JOURNIAC. Chaque année en juin, elle organise la journée de la résistance avec des temps de recueillement sur les stèles à LIMEUIL, à la Gendarmerie du BUGUE, à ST FELIX DE REILHAC et ici à JOURNIAC.

Il faut y ajouter sa fidèle présence aux cérémonies commémoratives 08 mai, 11 novembre et autres, en s'appuyant sur deux portes-drapeaux journiacois Thierry ESNAULT et Isabelle TALLET, l'un officie au titre du porte-drapeau de l'ANACR, l'autre en tant que porte-drapeau de la Commune de JOURNIAC.

Il demeure essentiel de soutenir leur action commune, il faut préserver cette mémoire et tous deux étaient présents pour les récentes commémorations du 11 novembre, à JOURNIAC, au BUGUE et à CAMPAGNE.

Témoignage de cette fidélité, en juin dernier Thierry a été honoré par le président départemental ANACR Jean Paul BEDOIN, ce dernier toujours très disponible à soutenir toutes les actions locales liées à cette mémoire de la résistance.

ASSOCIATION DE SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE JOURNIAC

PATRIMOINE GASTRONOMIQUE

La commune de JOURNIAC a participé aux journées du Patrimoine avec la visite commentée de son église SAINT SATURNIN, mais aussi et grâce à l'association de sauvegarde et du patrimoine journiaquois à un temps gastronomique.

En fait ici, dans la cuisine de la salle polyvalente, a été préparé un cassoulet "interrégional" avec des haricots de paimpol (Bretagne), des saucisses de Toulouse, jarrets de porc et manchons de canard du Périgord.

Et ce plat en soirée, aura ensuite été servi et apprécié par 80 convives, à la grande satisfaction de la Présidente, Maryse MAXIME, et son équipe de l'ASPJ.



Méticuleuse préparation culinaire.

D'ici la fin de l'année, l'ASPJ aura reçu le célèbre conteur périgourdin Daniel CHAVAROCHE, et qui certainement au cours de sa veillée publique aura su séduire l'assistance autour de textes contés, d'histoires, de faits et d'anecdotes. Et sans doute, aura-t-il su parler avec sa passion légendaire de notre village. Nous y reviendrons largement lors de notre prochain PETIT JOURNIACOIS.

AU FIL DES ARTS



La présidente Odette MARTY vient de fêter ses 80 bougies avec toute sa famille de couturières et brodeuses. Bon anniversaire Odette.

FETONS LA PRESIDENTE

Heureuse surprise pour Odette MARTY la fidèle et dynamique Présidente de l'association journiaquoise AU FIL DES ARTS, c'était à l'occasion de la journée mensuelle de novembre à JOURNIAC. En fait toute l'équipe des couturières et passionnées par les arts du fil, ont dignement fêté les 80 bougies de leur très chère "patronne", Odette est née un 11 novembre, et aujourd'hui elle préside avec bonheur et grande joie AU FIL DES ARTS, et en plus elle s'implique dans le tissu associatif local, apportant son expérience, son inspiration.

Et déjà Odette compte mener à bien les préparatifs de la traditionnelle journée de l'amitié, au printemps prochain ici même, mais également d'être présente avec son équipe autour d'un pôle EXPO lors de la fête votive du village courant été 2018.

Un samedi par mois, les membres de l'association "au fil des arts" se réunissent pour partager leur passion des tissus, fils et aiguilles en tous genres.

Imaginez ces passionnées en provenance d'horizons différents ! Elles se retrouvent au rythme des machines à coudre, des découpes de tissus aux couleurs si variées, de l'assemblage, de points comptés... Parfois en silence, mais souvent les paroles se mélangent aux bruits ambiants.

Une exposition de patchs, broderies, une journée de l'amitié, des projets de sorties avec notre professeur Annick qui donne conseils et idées. Voilà la vie de cette belle association.

Et bienvenue aux nouvelles adhérentes.

Contact : Odette MARTY, présidente, 06 68 64 00 92.



Les machines à coudre à plein régime.

LE COCHONNET JOURNIACOIS

26 doublettes, place du village.

Malgré une météo peu clémentine, le concours de pétanque organisé par le Cochonnet Journiaquois a rassemblé 26 équipes, pour cette épreuve bouliste amicale de fin d'été.

Le président, Jérôme AVEZOU, et son équipe ont parfaitement assuré la logistique et l'intendance du tournoi joué en 4 parties.

On soulignera la victoire de la doublette voisine de SAINTE-ALVERE Jean-Marc et Jean-François ROUBENNE.



Parties de pétanque amicales avant tout.

Bourse aux jouets

En cette fin d'année, circonstance oblige, le COCHONNET JOURNIACOIS vient d'organiser sa seconde bourse aux jouets, l'occasion de trouver de très beaux cadeaux à offrir à des prix très abordables, c'est d'ailleurs l'objet et la raison d'être de ce type de rendez-vous associatif.

Et bien sûr, le Père Noël s'est gentiment prêté aux sollicitations des jeunes enfants et familles présents, il doit d'ailleurs revenir pour le Marché de Noël mais aussi à l'Ecole du village journiaquois dans les prochains jours.



Des jouets très accessibles, à offrir.



Dépôt de gerbe stèle des Landettes.

CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE

Elle a fait l'objet d'une célébration au monument aux morts, avec dépôt de gerbe et lecture du message officiel de Madame la Secrétaire d'Etat aux Armées par le Maire Michel BOUYNET.

Etaient présents Jean-Marc MAURY président de la délégation buguoise de l'ANACR, Claude MARTY Président CATM du BUGUE, le Lieutenant PARAT Philippe et Sergent Chef BOUDET Olivier représentant des Sapeurs Pompiers du BUGUE, ils étaient accompagnés de deux jeunes sapeurs pompiers Noémie et Paul, l'Adjudant CHAUDEUR représentant le Chef de la Brigade de Proximité de Gendarmerie du BUGUE, la directrice de l'Ecole journalière Audrey GARRY, les membres du Conseil Municipal ainsi que les fidèles et indispensables Portes-Drapeaux. Et particulièrement Isabelle et Thierry, tous deux journaliers et très respectueux dans leur rôle, ici, avant de se rendre aux cérémonies du BUGUE et de CAMPAGNE.

Après la minute de silence et la Marseillaise, un vin d'honneur était servi dans la cour de l'Ecole offert par la Municipalité, en présence de nombreux Journaliers et Journalières.

Ajoutons également en début de matinée, le dépôt d'une gerbe sur la stèle des Landettes route de Cendrieux.



Les autorités devant le Monument aux Morts.

ETAT CIVIL 2017

NAISSANCES

- 7 décembre 2016: Guilherme PEREIRA DA COSTA "le Pigeonnier"
- 22 mars: Tao Fabrice Peter LAVISSE "la Paure"
- 20 septembre: Eléonore Louise BAGES "Fontendrieux"

DÉCÈS

- 13 février: Pierre MALBET "la Rivière"
- 22 mars: Francisco WERZ "le Pigeonnier"
- 21 mai: Jacqueline GARRIGUE "le Bos"
- 21 mai: Eliane HAUVILLE "les Boureilles"
- 15 juin: Jean-Michel ROULET "Crussendor"
- 8 juillet: Denise TROHIARD "le Moulin Haut"
- 13 juillet: Catherine GARRIGUE "le Combalet"
- 15 septembre: Pascal TEULET "le Dognon"
- 23 septembre: Elisabeth BERNARD "les Claques"
- 9 novembre: Line GALEY «La Paure»

BAPTÊME CIVIL

- 17 juin: Jule PARAT "la Caune Nord"

CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Il y a presque un an a été mis en place autour des écoles du Regroupement Pédagogique Intercommunal CAMPAGNE, LE BUGUE ainsi que le Collège du BUGUE un conseil municipal des Jeunes. JOURNIAC vient de rejoindre cette jeune assemblée, et c'est actuellement Alexis MONTFORT qui est l' élu au sein de l'école de JOURNIAC, il est en CM1 dans la classe de Jean-Philippe PEYROT. Notre jeune conseiller municipal jeunes a deux petites sœurs, il joue du piano, et surtout sa passion est le foot, qu'il pratique d'ailleurs dans un village voisin.

Alexis a été élu pour un mandat de 2 ans, le CMJ du BUGUE est composé de 16 jeunes conseillers, élèves des classes de CE2, CM1, CM2 et 6^e. Et les échanges réguliers de ces jeunes citoyens ont déjà permis d'aborder de nombreux thèmes comme la création d'espaces pour les jeunes enfants, questionnements sur le fonctionnement des communes, sur les autres CMJ existants, et des sujets aussi divers que la citoyenneté, l'environnement, la solidarité, les loisirs et la culture....

Et pour encadrer et canaliser la dynamique du CMJ du BUGUE, saluons le fidèle soutien des élèves buguaises Aurore MONTASTIER, Joëlle VIGNAL, de Maryvonne PIQUES Maire-Adjointe en charge de l'Education, du 1^{er} Maire Adjoint de CAMPAGNE Thierry PERARO, et de Sophie ROCHER Conseillère Municipale de JOURNIAC déléguée aux affaires scolaires. Et lors de la dernière séance du CMJ, les jeunes élus se sont penchés sur la programmation des marchés et festivités de Noël, évoquant également un projet d'animation récréative début 2018. Et c'est en cours de préparatifs bien avancés. A suivre donc.

Quant à Alexis, accompagné de son papa Julien, il a retrouvé Michel BOUYNET le maire de JOURNIAC lors des récentes cérémonies du 11 novembre, le temps d'une pause très amicale et citoyenne.



Alexis
CMJ pour Journiac.